

# **L'Etape : Réflexions sur la mobilisation des familles dans le cadre des 20 ans des Sentiers**

## **Introduction**

Le projet de l'Etape est né sur base de l'expérience de deux autres projets.

La Randonnée proposait un temps d'éloignement du milieu familial à moyen terme (+- 1an) et l'Etape proposait un travail de médiation familial intensif d'1 mois renouvelable 3 fois, partant de la conviction que la crise pouvait être moteur d'un changement.

Le projet est donc parti du constat que chaque famille et même chaque individu a son rythme par rapport au changement.

Il est donc axé sur deux pôles essentiels :

- l'hébergement afin de se soustraire à la crise
- le travail familial intensif qui invite le jeune et sa famille à s'engager dans un travail de remise en question et de médiation.

Celui-ci est réévalué au terme des deux premiers mois de placement afin d'envisager d'autres pistes de travail si l'outil de médiation ne suffit pas à lui-même.

Le projet de l'Etape n'a donc un sens que si la famille se mobilise.

Qu'est ce qui nous permet de considérer qu'une famille se mobilise ou non ? Se baser sur des critères objectifs tel que quantifier voire qualifier la présence des parents aux différents rendez-vous ne suffisent pas pour considérer qu'il y a mobilisation ? Une famille peut se montrer assidue aux entretiens sans que leur projet n'avance forcément et l'inverse est possible aussi. La thématique est donc très subjective tant la complexité et la diversité des systèmes familiaux que nous rencontrons est importante.

Nous nous basons de ce fait sur cette conviction que toute personne désire réussir sa vie.

Nous nous adaptons donc parfois avec une certaine souplesse au rythme des familles (qu'elles imposent souvent). Nous partons alors de leurs compétences et de leur capacité de résilience. Nous aménageons pour se faire différentes formes d'entretiens (avec les parents seuls ; ensemble ou séparés ; avec le jeune uniquement).

Afin d'illustrer ce thème de la mobilisation, nous avons dégagé trois temps importants dans notre prise en charge : l'admission, la médiation, le rythme de deux mois en deux mois.

## **1. L'admission**

C'est donc dès l'admission que nous cherchons à mobiliser les familles et ce de différentes façons.

- a- Tout d'abord, et paradoxalement peut-être, nous partageons à la famille notre conviction que l'hébergement et la distance qu'il introduit, n'est pas LA solution. Il ne peut être porteur qu'en fonction de ce qui en est fait. Si le placement peut permettre un réajustement des relations, si un nouveau respect du cadre familial se dessine, si de nouveaux projets peuvent se construire ou d'autres choses encore, ce ne le sera qu'à partir de leur investissement dans un questionnement, une écoute, des expériences. C'est une première invitation à se mobiliser.

Les parents sont parfois à la recherche d'une solution qui va venir de l'extérieur. Or cette solution nous ne l'avons pas. Et certes, ce constat peut les décourager et ainsi les démobiliser. Mais il a pour but de désidéaler un placement, qui viendrait colmater tous les manquements (remettre un jeune sur le chemin de l'école, lui faire respecter les règles, se rendre compte qu'il n'est pas si mal à la maison, lui faire dire ce qu'il a sur le cœur, ... tout ce dont rêvent les parents).

Nous prenons ainsi le temps de penser aux autres possibilités qu'un placement, aux conséquences du refus d'un placement (Qu'est-ce que ton juge va décider si tu refuses de venir ici ?), d'envisager les risques d'un placement que ce soit par rapport à la place du jeune dans sa famille (Risque-t-il de perdre sa place ? Comment réagit la fratrie ? A qui va-t-il manquer ?) ou les risques de la vie en institution avec d'autres jeunes en difficulté. Ce questionnement les oblige à être acteur d'une décision plutôt que d'accepter passivement une solution extérieure.

- b- Notre critère principal d'admission est l'adhésion du jeune et de sa famille au travail familial intensif que nous proposons. Pour leur permettre d'y adhérer, de s'y engager, nous commençons en quelque sorte ce travail dès l'admission. Ainsi, dans nos deux entretiens d'admission, nous expérimentons avec eux les principes de base des entretiens ultérieurs, ce que représentera le travail une fois que le jeune sera hébergé. La famille est invitée d'emblée à s'écouter parler, à nous partager sa lecture de la situation, à réfléchir à ses représentations des relations familiales, à inscrire le présent dans une histoire familiale plus large, et parfois déjà, à entendre d'autres lectures de sa situation. Ce sont donc déjà des entretiens de médiation, qui invite à la mobilisation.

Pour certaines familles, cet investissement demandé est compliqué car ils ne font pas facilement confiance. Ils ont besoin de plus de temps pour nous apprivoiser et se laisser apprivoiser. Et nous adaptons notre rythme. D'autres familles sautent à deux pieds dans ce processus. Mais ni l'une, ni l'autre des situations ne laisse présager de la suite.

*Vignettes cliniques* : je pense à un jeune de 16 ans suivi par le SAJ qui est venu dans un premier entretien. Il était totalement fermé à la discussion et encore plus à la perspective de venir chez nous. Il semblait hors de question pour lui de s'adapter à notre cadre institutionnel. Il ne montrait que très peu d'intérêt pour le travail de médiation avec sa maman. Nous ne nous attendions vraiment pas à un coup de fil de sa part pour dire qu'il acceptait le second entretien. Au second entretien, il nous mettait encore très à distance. Nous n'avons donc jamais entendu dire quelque phrase du genre « je vois très bien le sens du travail », ce que nous n'entendons d'ailleurs jamais comme tel. Il a accepté de s'engager dans ce que nous proposons. Ensuite, ce jeune est resté plusieurs mois à l'Etape. Il a très bien profité du cadre éducatif, qu'il a régulièrement testé avec force, au point d'être écarté à l'une ou l'autre reprise en famille. Au niveau familial, ce ne sont pas directement les entretiens qui se sont révélés porteurs mais la relation avec la maman a évolué. Il est parti vers un projet d'autonomie, tout en restant en lien avec sa maman.

Je pense par contre à un papa qui dans un premier entretien s'est fortement impliqué en partageant son vécu, ses doutes, ses inquiétudes et son engagement dans le travail. Un papa qui nous semblait donc très investi. Et puis dans le déroulement du suivi, il a été très difficile de le faire participer aux entretiens. En fait, il était venu décharger toutes ses émotions, ses craintes, ses questions, sa culpabilité aussi, ... Mais une fois le placement entamé, il nous a montré toute sa fragilité, son impossibilité à se remettre en question et in fine à se mobiliser pour sa fille.

- c- En nous mettant d'emblée au travail, nous tentons aussi d'amorcer dès le départ une relation de confiance. Par notre attention à les rejoindre dans leurs émotions, par la façon de nous mettre en lien alternativement avec le jeune et avec ses parents, par notre souci de souligner les ressources qu'ils ont déjà mobilisées, nous commençons à tisser une relation, relation qui est l'outil principal pour leur permettre de s'engager dans un travail de remise en question.
- d- C'est pourquoi aussi nous demandons que le jeune et ses parents soient présents ensemble dans les entretiens d'admission. Rencontrer une des parties sans l'autre compromet notre place de médiateur, la relation de confiance qui pourrait s'établir, et biaise ainsi le processus de médiation que nous souhaitons enclencher dès l'admission. Il nous semble difficile de mobiliser le jeune dans le travail si, par exemple, nous acceptons de rencontrer ses parents avant, sans lui. Mais inversement aussi.

*Certains parents ont beaucoup de mal à ne pas commencer à parler de leur ado, qui n'est pas venu à l'entretien, dont ils ne savent plus que faire.... Ils ont besoin d'être écoutés face aux difficultés qu'ils traversent mais nous tentons au maximum de limiter ces échanges (parfois même informels dans la salle d'attente ou dans le couloir lorsque nous les raccompagnons). Il nous semble que ce n'est pas le moment pour nous de prendre cette place-là et nous l'explicitons.*

- e- Pour veiller à établir une relation de confiance, gage d'une mobilisation de la famille, nous veillons à travailler dans la transparence. Nous n'avons pas nécessairement besoin de beaucoup d'informations du mandant pour fixer un premier entretien d'admission, étant donné que l'objectif est avant tout de nous mettre en lien avec la famille pour l'inviter à se mettre au travail et que nous attendons que les informations nous viennent le plus possible de la famille. (Nous nous assurons tout de même, auprès du délégué, qu'il s'agit bien d'une situation dans laquelle la famille pourrait se mobiliser dans le travail que nous proposons et qu'il ne s'agit pas d'un projet au long court). Ensuite, les éventuelles informations reçues au sujet de la famille avant de la rencontrer (par le délégué en général) lui sont restituées au premier entretien d'admission, pour qu'elle sache ce que nous connaissons déjà de sa situation. De cette façon, les bases de l'établissement d'une relation de confiance nous semblent plus favorables. De plus, si nous attendons des familles qu'elles se mobilisent, il est important que nous les laissions à une place d'acteur et non que nous parlions « sur elle ».
- Les délégués sont parfois présents au premier entretien pour partager des éléments qui leur semblent importants ou pour poser le cadre fixé par le mandant.
- f- Le mandat est un autre de nos outils indispensables dès l'admission. Et cela nous semble mobilisateur. Partir du cadre fixé par le mandant, de ses attentes, de ses conditions, permet de faire tiers et d'élaborer avec la famille ce que nous pourrions faire ensemble dans ce cadre. Et donc souvent au plus le cadre est clair, au plus il est aisé d'y construire quelque chose. Dans les représentations de certains parfois, la nécessité d'un accord de la famille pour le travail de médiation impliquerait une demande librement consentie de la famille. Or, il n'en va pas nécessairement ainsi. Certaines familles peuvent à partir d'une contrainte de placement, élaborer un projet de médiation et s'y engager. Le cadre du mandant a alors un effet mobilisateur et rend parfois la famille à nouveau actrice.

*Vignette : Ici je pense à un jeune qui est arrivé chez nous pour un travail de rapprochement avec sa maman avec qui il n'était plus en contact depuis des mois, dans un contexte de séparation de couple très conflictuel. Pour ce jeune et son père, le placement était une mesure très contraignante. D'autant plus qu'elle réveillait aussi l'histoire de placement du papa. Mais dès l'admission, en cherchant à les rejoindre dans leur vécu, et en partant des attentes du SPJ, ils ont pu adhérer à ce projet de reprise de contact avec la maman. Et au fil du temps ce travail a pris tout son sens. Nous arrivons maintenant après un an de placement à un projet de retour en famille qui respecte l'alternance entre les parents.*

Ce ne sont que quelques-uns des ingrédients que nous utilisons pour tenter de mobiliser le jeune et sa famille dans un travail de médiation, ingrédients que nous dosons différemment en fonction de chaque situation, pour tenter que la sauce prenne.

## **2. La médiation.**

La préparation de ce moment, que nous sommes en train de partager, nous a menés dans un processus de réflexion sur nos pratiques et plus spécifiquement sur ce qui peut bien se passer du côté de la mobilisation dans les entretiens avec les familles.

Précisons ici que cela concerne la mobilisation de manière générale mais aussi celle spécifiquement à l'œuvre dans un lien de filiation avec un adolescent.

Qu'agissons-nous en tant qu'intervenants dans ces entretiens dans la perspective de créer de la mobilisation ?

Avec les années, il nous a bien fallu faire le constat que dans le travail, bien souvent sous contrainte, présenter à la famille un programme d'entretiens intensifs pour les « aider » à refaire du lien est contre-mobilisateur...

Donc, finalement, quels sont les outils, les positions que nous occupons pour créer un contexte à la mobilisation, des alliances fertiles avec les familles ?

- a- Dans les premiers entretiens, entrer en lien avec les familles par la réalisation conjointe d'un génogramme peut permettre d'avoir une vue d'ensemble de l'état des relations et donne l'occasion à la famille de parler d'elle, sans entrer directement dans le vif du sujet, dans « les questions qui fâchent », là où les défenses sont encore exacerbées. Par le déploiement du génogramme, c'est aussi comme si la famille commençait à son insu à re-contextualiser les problèmes de leur ado dans une lecture sur trois générations. De même, prendre soin de demander les petits noms de chacun usités dans la famille et les réutiliser de mémoire –sans consulter ses notes- dans les autres rencontres crée une réelle complicité entre intervenants et famille. La famille sent que nous avons compris quelque chose d'elle et nous en devenons presque « un des leurs ». Le même phénomène se produit lorsque nous reprenons les manières de s'exprimer de la famille. C'est une véritable porte d'entrée dans le travail de mobilisation ; travail à cultiver.
  
- b- Une autre position implicite invitant à un contexte de mobilisation serait de sentir pour la famille que nous abordons ses difficultés en ayant en tête de repérer la valeur éducative de l'attitude des parents, de repérer dans quel système de référence leurs actes deviennent logiques, animés d'une intention positive, de repérer les bonnes raisons qui motivent leurs actes.
  
- c- Redonner aux parents leur place d'expert de leur enfant, dans un contexte d'aide sous contrainte, peut aussi aider à la re-mobilisation. En effet, les parents que nous recevons sont fragilisés par leur ado qui « fait tout dysfonctionner » dans la famille et ce, sur fond de leurs propres blessures d'enfant par rapport à leurs parents. L'ado « décevant » vient alors comme les « provoquer » dans leur image de « mauvais » et réveille de vieilles souffrances.

Pour ces parents, l'aide doit alors se centrer sur les symptômes de leur ado et est vécu comme intrusif, voire persécuteur, de glisser des symptômes de leur ado à leur histoire de liens douloureux avec leurs parents.

Rendre alors le parent expert en lui demandant quelles solutions il a trouvé lui-même au même âge peut aider à la mise au travail car c'est le « bon » parent qui est sollicité en eux à ce moment-là.

Il est aussi important de souligner ici que le parent peut reprendre une place de parent lorsqu'il entend que les éducateurs, confrontés au quotidien avec leur ado, vivent les mêmes difficultés que celles qui ont amené au placement.

- d- La mobilisation peut aussi advenir en amorçant avec les parents de la différenciation au sein de la famille ; différenciation dans le sens de penser avec eux comment chacun occupe une place au sein de sa génération.

Nous prenons donc le temps de parler des scènes de la vie familiale pour comprendre au plus près comment la différenciation est à l'œuvre ou difficilement à l'œuvre mais aussi pour repérer les « zones communes » partagées dans la famille et qui sont source de satisfaction.

Cette difficulté de se situer pour un parent dans une autre génération que celle de son ado peut advenir, par exemple, à un moment où le parent pourrait se sentir en difficulté avec le fait que le lieu de l'institution et les locaux des entretiens représentent en quelque sorte le lieu de l'ado. Et, il n'est pas rare qu'un parent sollicite à ce moment-là des entretiens seuls avec l'intervenant, comme pour se réaligner sur la génération de son ado...

Après de longues réflexions d'équipe sur l'adéquation d'offrir cet espace au parent seul, nous avons pris le parti de travailler ces demandes sous l'angle d'une tentative d'expérimenter de la différenciation en passant par les « espaces symboliques » de leur ado.

- e- La mobilisation nous semble aussi présente lorsque, dans les entretiens, une forme de régression peut être autorisée à l'ado et accompagnée - ou pas - par son parent en y répondant de manière adéquate.

C'est revenir en arrière pour pouvoir grandir, vérifier la solidité de ses bases de départ pour pouvoir s'en éloigner.

Ce qui peut ouvrir aussi à une autre dimension de la mobilisation, c'est-à-dire, le travail de renoncement et de deuil quand l'histoire de soin du parent l'empêche de pouvoir y répondre adéquatement.

- f- La mobilisation peut prendre aussi sa place lorsque des entretiens familiaux se font dans la famille. Ces entretiens sont riches car, si nous prenons l'image d'un théâtre, nous sommes alors dans les coulisses de la scène de théâtre qui se déroule dans les entretiens aux « Sentiers ».

Des questions peuvent alors prendre une connotation nouvelle ou plus réelle sur le terrain (comme la promiscuité, la négligence, l'isolement, la précarité, ou encore la fratrie, les personnes de passage, les photos, le voisinage ou encore comment le parent est sollicité par ses enfants chez lui,...).

Ces déplacements ne font pas partie du projet en tant que tel et se proposent à la famille à un moment du suivi, à l'occasion d'un essoufflement dans le travail, d'une demande d'un parent,...

- g- Garder une famille mobilisée c'est aussi pouvoir peser avec elle le poids de la démarche de se rendre chaque semaine dans des entretiens. En effet, nombre de familles décrivent un quotidien avec des enfants encore en bas-âge avec des distances non négligeables pour se rendre aux entretiens...

Adapter l'intensité des entretiens en fonction de la composition du ménage, des frais de déplacements, etc. pourrait être aussi une manière de préserver une certaine mobilisation dans le travail. En tout cas ne pas feindre ces questions lors de l'admission car il est parfois peut-être plus facile pour un parent de dire qu'il n'y aura pas de problème pour des entretiens hebdomadaires, sous la « pression » du mandant ou pour trouver une solution rapide à une situation de plus en plus explosive à la maison...

### **3. Le rythme de deux mois en deux mois**

Ce rythme a été mis en place afin de garder une dynamique dans le travail. Il s'agit d'évaluer régulièrement l'avancée du projet élaboré lors de la première rencontre chez le mandant. Cela permet aux familles d'avoir un point de repère quant à l'avancée de leur situation.

Nous nous basons sur le fait que nous recevons des ados en crise avec leur famille. Le postulat est donc qu'une « crise » est passagère ou ponctuelle et nécessite un accompagnement intensif afin de la traverser.

Au terme des deux mois de travail, à chaque fois, le rapport d'évolution envoyé au mandant est lu aux familles afin qu'ils puissent se rendre compte de là où ils se situent en fonction des objectifs de travail. Cela permet également aux familles de se projeter dans la suite du travail. Ce biais est également un levier de mobilisation des familles.